



JASSANS-RIOTTIER

Agir et Réaliser

Jean-Pierre REVERCHON

et son équipe

L'expérience d'un maire

L'énergie d'une équipe

Des projets concrets

Un budget maîtrisé



Ensemble pour Jassans-Riottier

Biographie et engagement citoyen de

Jean-Pierre REVERCHON

Issu d'une famille profondément enracinée dans la Dombes et le Haut Beaujolais, **je suis jassanais depuis 1955.**

J'ai fait toutes mes études primaires à l'école de Jassans, secondaires au lycée Claude Bernard à Villefranche, et universitaires à la faculté de Médecine de Lyon.

Mon épouse, Brigitte DURAND pharmacienne et moi-même sommes parents de deux filles : Laurianne ingénieure en criminalistique et Flore Lise opticienne.

Médecin généraliste de profession, j'ai exercé toute ma carrière à Jassans.

Écouter, examiner, diagnostiquer, traiter et accompagner, telles sont les valeurs qui ont guidé ma vie professionnelle, et qui fondent aujourd'hui encore mon engagement public dans la droiture, l'honnêteté et la loyauté.

Maire sortant, après deux mandats consacrés à moderniser, structurer et sécuriser Jassans, je sollicite à nouveau votre confiance.

Toujours avec la même énergie, ma candidature s'inscrit dans la continuité du travail accompli, tout en m'appuyant sur une équipe largement renouvelée et rajeunie (moyenne d'âge : 54 ans), **sans étiquette politique**, et tournée vers les défis de demain.

Avec 32.000.000€ investis, 2.300.000€ de dettes héritées remboursés et seulement 6.600.000€ d'emprunts dont 550.000€ ont déjà été remboursés, et sans aucune augmentation des taux d'imposition communaux en 12 ans, j'ai démontré qu'ambition et rigueur financière sont compatibles.

La clôture des comptes 2025 confirme cette solidité, avec un excédent de fonctionnement de 932.000€ et un fonds de roulement de 1.290.000€.

La situation financière saine de notre commune nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité et ambition sans recourir à l'augmentation des taux d'imposition communaux.

Fort de cette gestion saine, je vous présente avec mon équipe dynamique un programme structuré, cohérent, chiffré et entièrement finançable, orienté vers une commune plus fonctionnelle, plus sûre, plus solidaire et plus durable.

Ainsi :

1. La grande priorité sera consacrée :

- à la **réfection de nos voiries et trottoirs** = 3 millions d'euros
- à la **rénovation thermique de nos bâtiments** (notamment scolaires) et à l'optimisation énergétique: 2.000.000€
- à la **sécurité renforcée** avec notamment :
 - multiplication de la **vidéoprotection** = 140.000€
 - **extension de la gendarmerie**
 - création de **référents de quartiers** parmi les conseillers venant renforcer le dispositif de **voisins vigilants**
 - optimisation de l'**éclairage public par passage en LED** : 100.000€
 - limitation de vitesse des véhicules en créant des **plateaux ralentisseurs** sur les grands axes routiers
 - **éclairage accentué des passages piétonniers.**

2. Des investissements ambitieux seront faits :

➤ en urbanisme avec :

- réhabilitation du **bâtiment annexe de la nouvelle mairie sur 3 étages** : 900.000€ pour créer des **salles destinées aux associations**
- **réfection totale du terrain de foot synthétique et des vestiaires** : 600.000€
- construction d'un **immeuble de locaux à l'usage du centre social** : 900.000€
- **construction d'une salle multisports** 2.000.000€
- réfection des **peintures intérieures de l'église** par étapes successives 2.000.000€

➤ dans le service à la population avec :

- soutien à la **création d'un pôle médical** afin de consolider l'offre de soins de proximité, enjeu majeur pour l'attractivité et la qualité de vie
- **requalification et redynamisation du centre-ville** en partenariat avec le service Projet Urbain et Aménagement de l'Agglo CAVBS
- lancement d'une étude pour la **requalification du croisement rue E. Herriot / avenue de la Dombes**
- maintien des **subventions aux associations**
- maintien du **financement des intervenants** en sport, musique et informatique dans les écoles
- **soutien financier au centre social.**

➤ dans le tourisme local et l'attractivité de Jassans :

- création d'un **pumptrack** (circuit à bosses pour vélos) **au sein du parc de loisirs** : 100.000€
- développement d'**activités nautiques** à l'embarcadère
- implantation d'un snack/bar type **guinguette au parc de loisirs**
- **agrandissement du parc de loisirs et création d'un étang** de pêche = 600.000€

➤ dans la préservation de l'environnement :

- poursuite de la **végétalisation de notre territoire**
- création d'**îlots de fraîcheur** par la végétalisation
- développement du **photovoltaïque**
- réalisation de **mobilités douces**
- **gestion durable de l'eau**
- accentuation de la **lutte contre les moustiques**
- **vigilance environnementale** de la zone industrielle pour protéger les riverains.

➤ dans l'action sociale et solidaire :

- mise en place d'un **conseil des aînés** qui aidera à renforcer la lutte contre l'isolement
- **budget participatif** dédié aux projets associatifs de 5000€ / an
- **soutien au CCAS**

➤ dans la culture pour tous :

- majoration de l'offre de prestations gérée par la **médiathèque**
- optimisation du **fonctionnement du centre culturel** et aide à son rayonnement intercommunal
- développement des **échanges sociétaux et culturels** internationaux (notamment avec le **Portugal**).

Mon engagement est simple : agir avec méthode et rigueur, décider avec responsabilité et réaliser avec efficacité.

Si vous me renouvez votre confiance, avec mon équipe nous continuerons à construire une commune structurée, moderne, dynamique et solidaire, fidèle à ses valeurs et résolument tournée vers l'avenir.

Yvan. Pierre Reverchon

UN BREF RAPPEL DES RÉALISATIONS QUI ONT FAÇONNÉ L'ÉVOLUTION DE JASSANS LORS DES 2 MANDATS (2014-2026)

Nos bâtiments



Château Mairie 2025 -
Coût prévisionnel TTC :
2.062.000 €



Centre Culturel - 2025
Coût prévisionnel TTC:
4.140.000 €



Salle Multifonctions -
2026 - Coût
prévisionnel TTC
5.190.000 €



Rénovation **Immeubles
TA** et privatisation
parking - 2023
1.163.540 €



Parvis de l'Eglise et
éclairage - 2022
312.600 €



Régénération bâtiment
de la **Police Municipale**
(Rue du Cinier) - 2021
301.097 €



Vidéosurveillance -
2024
292.014 €

Les écoles de Champ-Bouvier et de la Mairie



**Cantine Maternelle
de la Mairie**
2023 - 484.439 €



**Bibliothèque
Ecole élémentaire
de Champ Bouvier** - 2020
1.355.762 €



Réfection des **3 cours
d'école de la mairie** - 2022
560.624 €



Réaménagement **Parking
2 écoles de la Mairie**
2019
1.355.762 €



**Cantine École
Champ Bouvier** - 2018
1.328.770 €

Voiries



**Voirie - rue des Anciens
Combattants /
rue Maréchal Foch /
rue Maréchal Leclerc** - 2023
199.052 €



Parking St Exupéry -
Voirie Réfection enrobé - 2023
Parking Utrillo - 2023
Parking La Poste - 2023
258.005 €



Optimisation de la
place de l'espace
Paul Colombel -
2022 - 189.205 €



Création d'un **rond-point
Angle de l'Avenue Edouard
Herriot** et rue Beaurivage -

2022 - coût des 2 ronds-points - 560.624 €



Création d'un **rond-point
à l'angle de
l'Avenue de la plage
et de la rue de Gléteins**



Réaménagement **route
Chanteclair/ Amandiers/
Berlioz/Gléteins/
Surchamp/Cinier**
2021 - 505.971 €



Balayeuse - 2017
163.446 €



Aménagement du
**bassin de rétention
immeuble du TA** -
2026 -
coût prévisionnel TTC:
122.000 €



**Voirie - rue
Edouard Herriot** -
2025 - 172.000 €



Barrière de sécurité
rue du marmont

Sports et associations



Fosse de la salle de gym
2024 - 43.795 €



Tennis - Parc de Loisirs -
2019 -
1.284.558 €



**Éclairage du stade
de Gléteins** - 2024
85.742 €

Les espaces verts



Arboretum et Parking Covoiturage - 2023 - 471.730 €



Clôture du **square Mairie** et WC - 2021 - 95.841 €



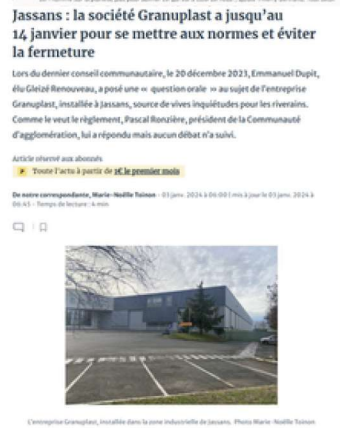
Restructuration complète
du **Parc de Loisirs** - 2019-
1.346.075 € et mur d'enceinte
du Parc de Loisirs - 2021- 74.000 €

Affaire Granuplast

Information à la population de l'arrêt rendu par le tribunal correctionnel

Une usine qui inquiète
L'entreprise Granuplast, spécialisée dans le traitement et le recyclage de plastiques, s'est implantée sur la commune.

- De fortes odeurs •
- Une dégradation du cadre de vie •
- Des inquiétudes pour la santé publique •



L'affaire GRANUPLAST se structure en trois phases distinctes :

Phase administrative (2020-2021)

Autorisation ICPE malgré réserves locales et interrogations sanitaires.

Phase technique (2022-2023)

Constat répété de non-conformités (eaux et air), mise en demeure préfectorale.

Phase judiciaire (2024)

Poursuite du maire pour diffamation suite à une déclaration relative au « danger sanitaire ».

Jean-Pierre REVERCHON prend la parole pour défendre ses administrés. Il est poursuivi pour diffamation.

Il est relaxé en 1ère instance :

Il gagne en appel :

Le jugement :

Par jugement contradictoire du Tribunal Correctionnel de Lyon du 15 avril 2025,

Sur l'action publique :

a dit que l'action diligentée par la SAS GRANUPLAST à l'encontre de Jean-Pierre REVERCHON est recevable du chef d'infractions à la loi sur la presse,

a constaté que les propos tenus par Jean-Pierre REVERCHON le 20 décembre 2023 contiennent des allégations diffamatoires à l'encontre de la SAS GRANUPLAST, a dit qu'il peut bénéficier du fait justificatif de la bonne foi,

en conséquence a jugé que Jean-Pierre REVERCHON n'est pas coupable des faits poursuivis et l'a relaxé des fins de la poursuite,

Sur l'action civile :

a reçu la constitution de partie civile de la SAS GRANUPLAST et l'a déboutée de ses demandes compte tenu de la relaxe.

PAR CES MOTIFS

LA COUR,

Statuant publiquement, contradictoirement, en matière correctionnelle, sur intérêts civils, après en avoir délibéré conformément à la loi.

DÉCLARE IRRECEVABLE l'appel interjeté par le conseil de la S.A.S. GRANUPLAST FRANCE, représentée par Maître WALCZAK *ès qualité* de liquidateur, en ce qu'il porte sur le dispositif pénal du jugement du tribunal correctionnel de Lyon du 15 avril 2025,



Jassans-Riottier Agir et Réaliser

Élections municipales des 15 et 22 Mars 2026

Jean-Pierre REVERCHON



Médecin*

Maire sortant

Vice-Président de l'Agglo sortant

Vice-Président du Syndicat des eaux



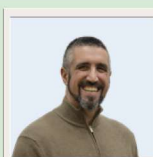
Grégory JOLY

Consultant
Expert
Numérique
Adjoint au développement
économique et à la
communication sortant ;
Réserviste RCDS, Etat-Major
des réserves UNCyber de la
Gendarmerie Nationale



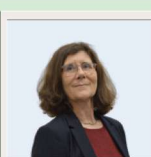
Ghyslaine ALLAIN-
MONNIER

Enseignante en
comptabilité
cadre*
Adjointe au Maire
aux finances
sortante



Régis ZEO

Avocat
Candidat à la Réserve
opérationnelle Police
Nationale (en
formation);
AMUSJ section
Karaté 1er DAN ;
Secouriste bénévole



Anita MOREL

Inspectrice
Départementale
des Finances Publiques -
Responsable de service*
Trésorière association
voir ensemble rhône,
association de personnes
non et mal-voyantes



Guy BROCHU

Ingénieur-
Enseignant*
Conseil
d'Administration
d'une école privée



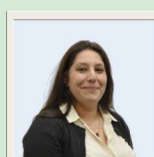
Déborah
DANDRIMONT
Assistante
Maternelle

Vice trésorière du sou
des écoles, chargée de
la communication ;
Parente d'élèves élue
école Mairie/
association: Créalire



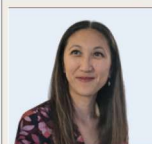
Laurent NIOCHET

Cadre dirigeant
Directeur Secteur
Energies



Charlene LAUDIER

Déléguee
pharmaceutique
Parente d'élèves élue
à l'école de la Mairie



Virginie Hoang

Infirmière de bloc
opérateur
Parente d'élèves élue
école de la Mairie,
bénévole et ex-
Présidente du sou des
écoles, Jazzy Jass,
comité des fêtes



Alexandre
DEVIN

Ingénieur Système
d'Information -
Chef de projets
Infrastructure
numérique



Catherine
HOUILLON

Infirmière de
dialyse *
Bénévole à la
médiathèque



Nicolas SOPIC

Responsable d'équipe
électrotechnique
Président du club de
billard Blackball de
Villefranche ; Bureau des
conscrits de la classe 97
de Villefranche



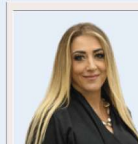
Audrey BIEHLER

Consultante
gestion projet
industrie
Master 2 en
Management, MBA et
Master Spécialisé en
Innovation



Patrick NONY

Responsable
technique dans
l'industrie*
Association
d'astronomie
OCEAN



Patricia DUMAX

Mère au foyer
Maîtrise de lettres
modernes spécialisée en
communication à la
Sorbonne
Master de marketing



Fabien GUERDER

Brigadier chef de
Police
Chef de sécurité: Rives
du Temps à Trevoux ;
Professeur de Billard
Américain Villefranche



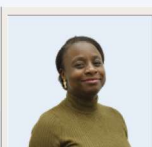
Claudia
DA CUNHA OLIVEIRA

Animatrice au
centre social de
Jassans



Michel CORDIN

Responsable
qualité
Fournisseur *



Chabrey KISSALA

Conseillère de
vente
Bénévole au service
accueil de l'église SOS
Lyon.



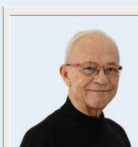
Pierre STANIUL

Responsable
Informatique
Président OGEC



Audrey
GUILLOTON

Auto-
Entrepreneuse
secteur Bien-Être
Cavalière Galop 7



Roland
BONNABAUD

Cadre dirigeant *



Solenn RIOU

Avocate
Ancienne chargée
d'enseignement
universitaire



Bernard MONNIER

Ingénieur
électronicien des
systèmes de
sécurité aériens *



Stéphanie GAND

Aide soignante
Parente d'élèves élue à
l'école de la Mairie



Thierry WABANT

Cadre supérieur
technique*



Isabelle
DESMARIS

Professeure
agrégée à l'IAE de
Lyon en Finance
et Comptabilité



Patrick BIEHLER

Chef d'entreprise

(*) Retraité

Plan d'investissement du mandat 2026-2032

Notre programme prévoit 12 millions d'euros d'investissement pour améliorer votre quotidien. Des infrastructures modernisées, une sécurité renforcée et des équipements rénovés pour une commune plus agréable à vivre.



CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ

Déploiement de la
vidéoprotection :
▼ 140.000€*



Travaux de **voiries** ▲
3.000.000€*

Étude **fluidification du
trafic routier en
centre ville** ▼



▲ Rétablissement de la
fonctionnalité
des bâtiments publics et
des 4 écoles -
2.000.000€*



PATRIMOINE ET VIE SOCIALE

Création d'un **bâtiment pour
le centre social** :
900.000€*



Réhabilitation du **bâtiment
annexe de la mairie** sur 3 étages
pour créer des **salles associatives** :
900.000€*

Réfection des **peintures
intérieures de l'église**
(par étapes successives) :
2.000.000€*



SPORT ET LOISIRS



▲ Réalisation d'un
Pumptrack :
100.000€*

Construction
d'une **salle multisports**
(1 000 m2) :
2.000.000€*



► Réalisation d'une
Guinguette
dans le parc de loisirs
80.000€

Réfection totale du
**terrain de football
synthétique et
des vestiaires** :
600.000€* ▼



*coût prévisionnel



Jassans-Riottier Agir et Réaliser

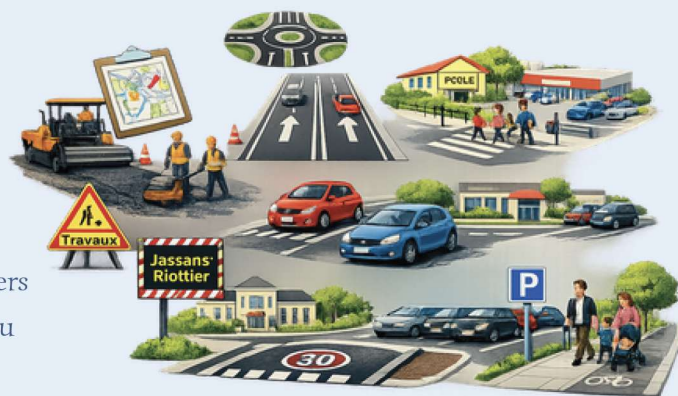
Fluidifier les déplacements, garantir la sécurité de tous et bâtir un cadre de vie harmonieux : un programme d'aménagement ambitieux pour une commune plus sûre, plus accessible et plus agréable au quotidien.

La voirie pour une circulation routière améliorée et sécurisée

- Programme ambitieux de **réfection des voiries** avec priorisation selon l'état et le flux.

En collaboration avec le service Projet Urbain et Aménagement de l'Agglo CAVBS, lancement d'une étude pour le rétablissement de la double circulation au croisement de l'avenue Edouard Herriot et de l'avenue de la Dombes pour **fluidifier le trafic routier**.

- Amélioration de la **sécurité routière** aux abords des écoles, gymnases et centres commerciaux.
- **Limitation de la vitesse** des véhicules sur les grands axes routiers par la création de plateaux (ex : rue Édouard Herriot au niveau du centre culturel et de la Mairie).
- **Optimisation du stationnement** sur l'ensemble de la commune.
- Reprise des **trottoirs pour faciliter la circulation piétonne** dans toute la ville.



Une sécurité renforcée et une tranquillité préservée

- Multiplication de la **vidéoprotection**.
- Renforcement de la **prévention de proximité** en créant des **référents de quartier** parmi les **Conseillers Municipaux**.
- Nouveau **recrutement d'effectifs de police municipale**.
- **Extension de la gendarmerie** pour améliorer l'offre de présence policière sur le territoire.
- **Vigilance environnementale et industrielle** pour protéger les riverains de la zone industrielle.
- **Sécurisation des accès aux écoles et au collège**.
- **Aide aux victimes** de violences conjugales.

L'urbanisme pour une commune mieux aménagée et plus agréable à vivre

- **Redynamisation du centre-ville** en collaboration avec le service Projet Urbain et Aménagement de l'Agglo CAVBS.
- **Requalification des espaces majeurs** (ex : place Limelette).
- Poursuite de la **végétalisation des espaces publics**.
- Soutien à la création d'un **pôle médical** pour renforcer l'offre de soins de proximité.
- Réhabilitation du **bâtiment annexe de la nouvelle Mairie** pour créer des **salles offertes à l'usage associatif**.



Jassans-Riottier Agir et Réaliser

Investir dans notre jeunesse, accélérer la transition écologique et faire rayonner le sport et les loisirs : un cap clair pour une commune moderne, durable et pleinement tournée vers l'avenir.



L'accompagnement de la jeunesse et la modernisation des écoles

- **Rénovation énergétique** des établissements scolaires et **adaptation aux fortes chaleurs**.
- Création d'un **nouveau bâtiment** dédié au **centre de loisirs**.
- **Sécurisation renforcée** des abords des écoles.
- Optimisation des cours des écoles en créant des **espaces naturels et végétalisés**.
- Développement de la participation des jeunes à la vie communale.
- Maintien des **subventions de la mairie aux écoles**.
- Maintien des **intervenants scolaires** (sport, musique et informatique).

Le sport et les loisirs pour une commune active, sportive et attractive

- Réfection totale du **terrain de foot synthétique et des vestiaires**.
- Construction d'une **salle multisports**.
- **Modernisation** des équipements existants.
- Nouveaux espaces de loisirs pour tous les âges : **pumptrack**, agrandissement du parc de loisirs et création d'un **étang de pêche, activités nautiques** à l'embarcadere.
- Développement des aménagements de loisirs et valorisation du tourisme local (ex : Snack/bar type guinguette au parc de loisir).



Un engagement concret pour l'environnement

- **Rénovation et optimisation énergétique** des bâtiments communaux.
- Développement du **photovoltaïque**.
- Création **d'îlots de fraîcheur** par la végétalisation.
- Réalisation de **mobilités douces** sur :
 - les axes transversaux reliant rue Édouard Herriot et voie bleue
 - la rue de la liberté.
- **Gestion durable de l'eau**.
- Accentuation de la **lutte contre les moustiques**
- **Un bel arbre planté chaque année** en l'honneur des naissances annuelles.
- Une veille particulièrement attentive à la **propreté du territoire** notamment dans les quartiers d'habitation (balayage, augmentation du nombre de poubelles...) pour offrir à tous un cadre de vie plus agréable.



Jassans-Riottier Agir et Réaliser

Investir dans la culture, renforcer la solidarité et garantir une gestion financière rigoureuse : un programme d'actions concrètes pour une commune dynamique et responsable .

La culture pour tous

- Optimisation du **fonctionnement du nouveau centre culturel** et aide à son rayonnement intercommunal
- Réfection des **peintures intérieures de l'église** par étapes successives.
- Majoration de l'offre de prestations gérée par la **médiathèque**.



Les actions sociales pour une vie citoyenne dynamique et solidaire

- Mise en place d'un **Conseil des Aînés**.
- Création d'un **budget participatif** annuel dédié aux projets associatifs.
- **Soutien renforcé** au tissu associatif et aux actions sociales locales.
- Développement des **échanges culturels et internationaux** (avec notamment jumelage avec le **Portugal**).
- Renforcement de la **lutte contre l'isolement**.



Une gestion financière rigoureuse et responsable

- **Maîtrise des dépenses** de fonctionnement.
- **Pas d'augmentation des taux d'imposition locaux.**
- Recherche systématique de **subventions**.
- **Investissements utiles**, durables et directement bénéfiques aux habitants.
- **Gestion de la dette maîtrisée.**



**POUR POURSUIVRE DANS LA DYNAMIQUE DE MODERNISATION DE NOTRE VILLE
FAITES NOUS A NOUVEAU CONFIANCE
VOTEZ POUR JEAN-PIERRE REVERCHON
ET SON ÉQUIPE JASSANS-RIOTTIER AGIR ET REALISER**

Information : élections municipales de Jassans-Riottier

Les bureaux de vote des prochaines **élections municipales** des **dimanche 15 mars** et **dimanche 22 mars** seront situés au Gymnase du Collège de Jassans :

- adresse - rue du Collège
- ouverture **de 8h à 18h**.



Si **vous êtes absent le jour du vote**, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote.

Pour cela, vous devez **faire une procuration**. Vous n'avez pas de justificatif d'absence à fournir.

Pour ce faire, remplir le **CERFA 14952-04** et vous rendre dans l'un des lieux suivants :

- Commissariat de police (où qu'il soit)
- Gendarmerie (où qu'elle soit)
- Tribunal judiciaire (dont dépend votre domicile ou lieu de travail)

Vous pouvez faire votre **procuration en ligne** si vous avez une **identité numérique certifiée France Identité**

Jassans-Riottier

Agir et Réaliser



 JASSANS-RIOTTIER AGIR ET RÉALISER

 [HTTPS://JASSANS-RIOTTIER-AGIR-REALISER.FR](https://jassans-riottier-agir-realiser.fr)

